



### **Marché à Procédure Adaptée (M.A.P.A)**

#### **VOYAGE SCOLAIRE EN ITALIE**

#### **ANNEE SCOLAIRE 2018/2019**

Etabli en application du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics (notamment de l'article 27) ainsi que de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

#### **Dénomination de l'établissement public**

Collège Jacques TWINGER  
10, rue Ovide  
67200 – Strasbourg

#### **Type de produits**

Transports  
Services  
PS03 - Sorties et voyages

#### **Description**

- Destination : Rome/Naples
- Nombre de participants : 55
- Caractéristiques des participants : élèves de collège + 5 adultes
- Durée : 7 jours et 4 nuits
- Dates : du 31 mars 2019 au 06 avril 2019
- Caractéristique du séjour : voyage scolaire
- Type d'hébergement : hôtel
- Modes de transport principaux : bus
- Souscription d'assurances : prévoir une assurance annulation individuelle ainsi qu'une assurance annulation groupe (attentats, catastrophes naturelles et technologiques) avec possibilité de report du voyage.
- Règlement : le règlement global du séjour s'effectuera par mandat administratif. L'unité monétaire est l'euro. L'entreprise titulaire du marché pourra percevoir une avance forfaitaire correspondant à 30 % du prix total TTC à la signature du contrat, 40 % 10 semaines avant la date de départ et 30 % à la réception des billets ou certificats de réservations du mode d'hébergement (cf.

BO n°32 du 18/09/1997).Le versement du solde ne pourra être effectué que lors de la remise des documents permettant la réalisation du séjour, après service fait.

### **Documents à produire**

- Devis en langue française sur lequel devra apparaître :
  - Le prix global du séjour (HT et TTC) ainsi que le coût de chaque option :  
option 1 : séjour de 7 jours et 4 nuits  
option 2 : séjour de 6 jours et 3 nuits (sans le jour 6 avec la visite du vatican)
  - Le prix unitaire par participant et par option.
  - Le coût des modes de transport et d'hébergement envisagés (faire apparaître séparément ces deux coûts).
    - Les frais de repas éventuels.
    - Le prix des visites programmées.
    - Le prix de l'ensemble des assurances annulation.
    - Le caractère ferme et définitif des prix proposés pour la durée du marché comprenant tous les frais afférents (aucun prix « à partir de » ne sera accepté).
    - Le programme détaillé des prestations en fonction du programme pédagogique fixé et joint au présent dossier de consultation.
    - En cas de sous-traitance, la présentation de l'entreprise et des prestataires retenus.

N.B: l'identité des participants sera confirmée au prestataire retenu au plus tard 3 mois avant la date de départ.

### **Critères d'attribution**

Choix de l'offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 1) Prix : 40%
- 2) Qualité de la prestation (adéquation au programme du voyage) : 60 %

### **Document annexe**

- Programme pédagogique du séjour

### **Pouvoir Adjudicateur**

Madame Valérie Broussolle, Principale

### **Personne responsable du suivi du présent marché**

Madame Pascale Seckinger, Adjoint-Gestionnaire

## Règlement de l'appel d'offres

Offres à déposer : sur la plateforme AJI